

Réf: Dossier 234756

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICA PARTS CONSULTING »

Siège Abidjan, Marcory, MARCORY BIETRY, Lot 5,  
Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/07/2023 , et enregistrés au CEPICI le 19/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA PARTS CONSULTING »

Objet : 1- VENTES ET ACHATS DE TOUTES PIECES  
DETACHES POUR TOUS TYPES DE PIECES  
2- IMPORT ET EXPORT DE TOUTES PIECES  
DETACHES POUR TOUS TYPES DE PIECES  
3- COMMERCIALISATION ET TRANSACTIONS  
DE TOUTES PIECES DETACHEES ET ACCESSOIRES  
4- TRANSACTIONS COMMERCIALES DIVERSES  
POUVANT SE RAPPORTER DIRECTEMENT ET  
INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL, A TOUS OBJETS  
SIMILAIRES OU CONNEXES  
5- DIVERSES PRESTATIONS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, MARCORY BIETRY, Lot 5,  
Ilot 5

Dirigeant(s) M SOUFI ALEXANDRE ILIJA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08168 du 21/07/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54133/GTCA/RC/2023 du 21/07/2023

